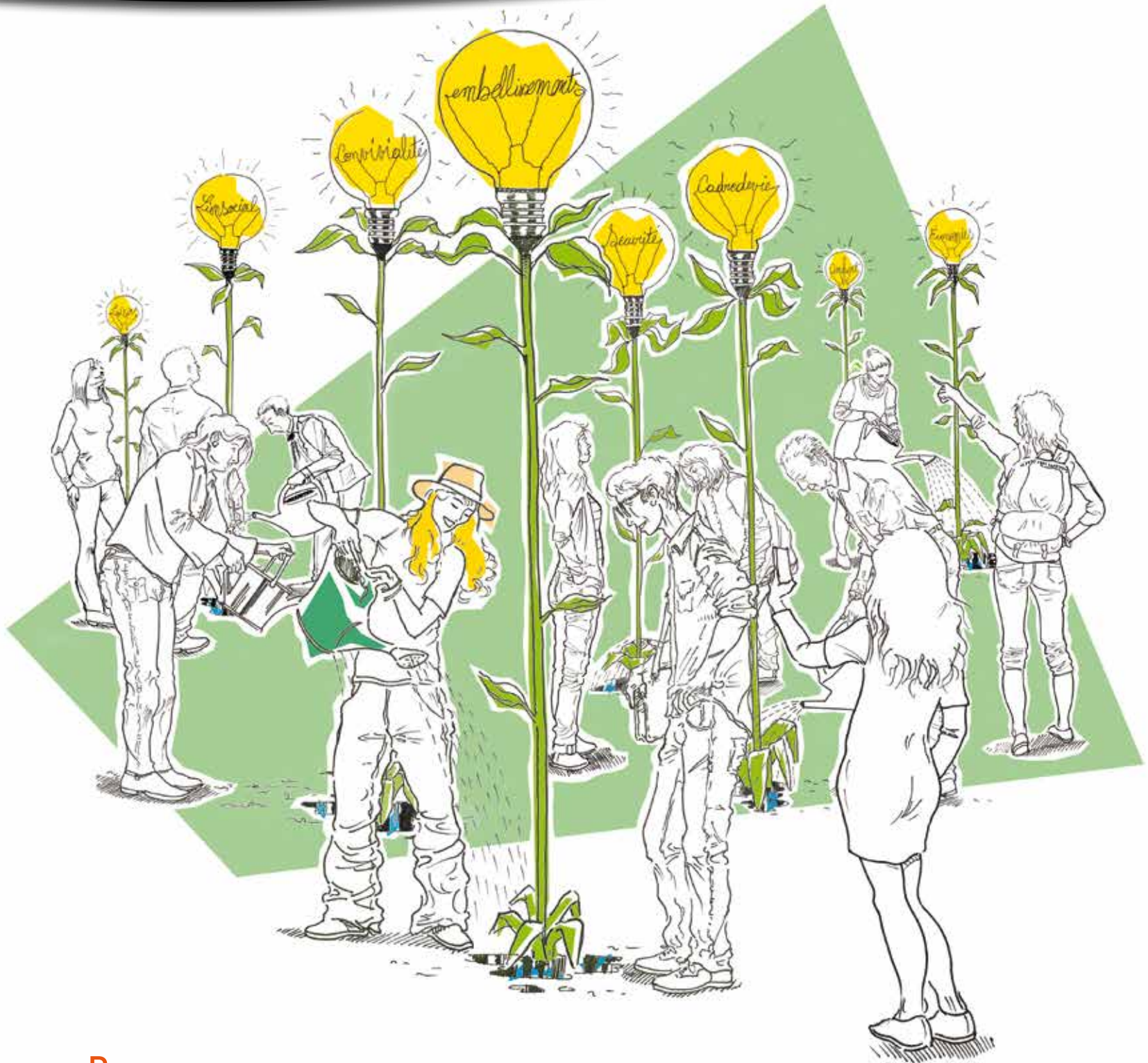


Saint-Egrève

le journal

N° 233
MARS 2017



PARTICIPATION

DOSSIER

AVEC L'APIH :

faites germer vos idées!



AU CRÉDIT MUTUEL NOUS NE SOMMES PAS DIFFÉRENTS SANS RAISON.

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !



CRÉDIT MUTUEL SAINT-EGREVE
5, RUE DE LA CONTAMINE
38120 SAINT-EGREVE

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9 RCS B 588 505 354, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr.

CARROSSERIE de la PRIOLA



Tous travaux de carrosserie
Grands, moyens
et petits travaux - Marbre
Assurances diverses
Tél. 04 76 75 10 70
1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève



ECRAM

Le savoir-faire artisanal

Vitrage isolant - Rénovation
Porte-fenêtre alu, pvc, bois - Menuiserie aluminium
Vérandas - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile




DEVIS GRATUIT

Tél. 04 76 75 46 88 - www.ecram-fenetres-stegreve.fr
29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève - Fax 04 76 75 67 08



Gremeret

Jardins & Paysages
Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste
Tél. 06 73 49 58 26
remi.gremeret@hotmail.fr
www.jardins-paysages.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement paysager
...
-10%
sur présentation
de ce journal



Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



<p>SAINT-EGREVE</p>  <p>Prédieu. T4 65 m², 2 chambres, séjour double, rénové, ascenseur, balcon. DPE : D 132 000 €</p>	<p>SAINT-EGREVE</p>  <p>Chatelet. T4 62 m², 2 chambres, séjour double, rénové, ascenseur, balcon. DPE : E 145 000 €</p>	<p>VOREPPE</p>  <p>Duplex 78 m², 2 chambres, terrasse, calme. DPE : E 179 000 €</p>
<p>SAINT-EGREVE</p>  <p>Gare. Maison mitoyenne de 140 m² environ sur terrain de 600 m² environ. 4 ch + combles aménageables. DPE : E 260 000 €</p>	<p>FONTAINE</p>  <p>Spécial investisseur. Appartement rez-de-chaussée, vendu loué 500 € par mois. Rénové, 1 ch. DPE : D 69 000 €</p>	<p>FONTAINE</p>  <p>Maison mitoyenne 85 m², 3 chambres, terrain 250 m² environ, garage, calme et résidentiel. DPE : D 258 000 €</p>

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle 04 76 940 940



La Dame Aux Fleurs

restaurant
cuisine traditionnelle française

A midi, du mardi au vendredi :
Formules 19,50 - 23,00 - carte
Le soir, du jeudi au samedi :
Menus 33,00 - 44,00 - carte
Autres services, groupes : nous consulter
... ..
Salon privé pour les groupes, séminaires
Parking - Terrasse



11 Av. Gal. Viallet
Saint Egrève
Réservations :
04 76 75 17 27
ladameauxfleurs.fr



édito

Catherine Kamowski
maire de Saint-Egrève

sommaire n°233

4-8 | les actualités

Entrée dans la vie civique
Après-midi charmant aux Charmettes
Labo Musik'n d'jeuns : inscrivez-vous !
Fiancey-Prédieu : panorama d'un secteur en mouvement



Le 1^{er} février dernier, notre ville s'est vue décerner, pour la troisième année consécutive, le label de Ville Internet quatre arobases (@@@@) par l'association "Ville Internet". Cette distinction nationale est attribuée chaque année à des collectivités locales françaises qui se distinguent en matière de démocratisation des "Technologies de l'Information et de la Communication" et de leurs usages citoyens. Elle reconnaît la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général. Cette récompense nous conforte dans la voie que nous sommes fixée : offrir aux Saint-Egrévois des services toujours plus performants, modernes et répondants à leurs besoins. Pour y parvenir et comme toujours, nous ferons appel à votre participation.

Comme vous le savez, nous venons de lancer un projet de mandat important, celui de la transformation de notre bibliothèque en médiathèque du 21^e siècle avec pour objectifs de développer les usages numériques et d'accueillir davantage de public. Pour ce faire, tous les Saint-Egrévois et les Saint-Egrévoises sont invités à répondre à une enquête disponible à la bibliothèque et sur le site Internet municipal. Vos réponses et vos attentes nous seront très utiles pour nous permettre d'affiner et de préciser les grandes orientations du projet. Il vous suffit de quelques minutes pour participer à ce grand projet culturel.

Dans l'esprit qui nous anime, nous souhaitons aussi cette année donner un nouvel élan à la démocratie locale. Vous pouvez découvrir dans le dossier du Journal de ce mois la présentation de "l'APIH" pour Appel aux Projets et Initiatives des Habitants. Ce nouveau dispositif permettra de financer vos idées d'investissement afin d'améliorer la qualité de vie dans votre quartier. Ces projets devront bien entendu répondre à des objectifs d'intérêt général et seront soumis à l'avis des Conseils des habitants avant d'être inscrits au budget 2018.

Au plan national comme au plan local, certains opposent facilement la discussion à la décision, l'écoute à l'action. C'est un tort. Tout est une question de temps : il y a le temps des propositions, celui de l'écoute et du dialogue, puis celui de la décision. C'est ainsi que fonctionne l'équipe municipale que j'anime : nous veillons à avancer méthodiquement, en respectant les phases d'écoute et les phases d'action. Puis, conformément aux règles de la démocratie représentative, nous prenons et appliquons nos décisions en toute responsabilité.

C'est avec énergie et dévouement que nous continuerons donc à mettre en œuvre les projets pour lesquels vous nous avez élus.

Chaleureusement

Catherine KAMOWSKI

la Ville 9-11

Service public

Administration 2.0 : Saint-Egrève en pointe

Solidarité

Coups de pouce administratifs

12-15

Dossier

Participation

Avec l'APIH : faites germer vos idées

les loisirs 16-19

Focus

"La Thomson", aux origines de la Silicon valley à la française

Evénements

L'ACDA "en vrac"

Artistes peintres : exposez !



20 Info pratique

21 Petites annonces

22 Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 400 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Dépôt légal : mars 2017
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72

Directeur de Publication : Dominique Paulin

Directeur de la Communication/Rédacteur en chef : François Hernandez
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

Maquette : service communication

Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



Entrée dans la vie civique!



La carte électorale, des informations pratiques et des places pour le ciné de La Vence Scène seront remises aux participants.

Vendredi 7 avril à 18h30 dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, les Saint-Egrévois nés en 1998 et 1999 sont invités à un événement qui doit marquer leur entrée dans la vie civique en tant que "citoyen agissant" !

En effet, pour ces jeunes, l'heure des grandes responsabilités a sonné puisqu'ils vont cette année pour la première fois, pouvoir exercer leur droit de vote. Avant leur participation aux scrutins présidentiels du

23 avril et du 7 mai prochains ainsi qu'aux législatives des 11 et 18 juin, la Ville a donc souhaité marquer ce passage à l'âge citoyen en leur remettant solennellement leur nouvelle carte électorale. L'événement

sera l'occasion d'échanger avec des élus pour mieux comprendre le processus et les enjeux d'une élection locale. Plus qu'une cérémonie, cette soirée est envisagée comme un tremplin vers l'âge adulte et s'organisera comme un forum durant lequel différents stands seront ouverts aux visiteurs. Il sera ainsi possible d'y découvrir les aides offertes par la Ville aux jeunes par le biais du service jeunesse, ou d'y prendre contact avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron. Unicité, l'association pionnière dans le service civique a été conviée par la Ville à présenter des témoignages de jeunes volontaires qui ont réalisé un service civique. Environ 350 jeunes Saint-Egrévois ont été invités personnellement à cet événement qui sera désormais reconduit tous les deux ans! ■

1399 personnes se sont inscrites en 2016 sur les listes électorales communales dont 823 nouveaux Saint-Egrévois et 182 jeunes ayant atteint la majorité.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : pour inscrire dans les écoles publiques les enfants nés en 2014 et les nouveaux arrivants, les inscriptions auprès du service scolaire se font du 6 mars au 6 avril. En savoir + : 04 75 56 53 19

Tous fous de golf !

Le saviez-vous ?

en plus de celui d'Uriage, dans l'agglomération grenobloise deux golfs métropolitains, le golf international de Grenoble, situé à Bresson, et celui de Seyssins (dont la gestion a été confiée à la société Blue Green) proposent un parcours de 18 trous et un de 9 trous. Ils accueillent notamment les publics scolaires. Une initiation gratuite existe le mercredi matin au sein de l'école de golf.

En savoir + :
www.golfbresson.com ou
<http://seyssins.bluegreen.com/fr>



Tous les mardis soir, l'accueil périscolaire de La Monta se transforme en "practice" et huit écoliers du groupe scolaire peaufinent leurs drives et leurs swings. Animé par Fayçal Melouli, ETAPS de Saint-Egrève, l'atelier golf ne correspond en rien aux idées reçues que l'on peut avoir sur ce sport. Ici, tout se déroule en intérieur, dans le gymnase de l'école. L'ambiance est détendue et les apprentis Tiger Wood se concentrent sur leur geste. "C'est un jeu d'adresse, de respiration, de maîtrise de soi", confie l'éducateur qui s'est inspiré du street golf pour amener cette discipline à La Monta. "Plutôt que de jouer dans un véritable golf, on se sert des obstacles naturels pour inventer nos propres parcours". Mais



L'atelier golf au périscolaire de La Monta

attention, le professeur ne veut pas que l'on confonde cela avec du mini golf "la technique ici est importante", précise-t-il avant d'inviter les élèves à "sauter" une rivière matérialisée par des bandes bleues posées au sol. "La

Ville a investi dans de vrais clubs hybrides et dans des balles spéciales pour permettre de jouer en sécurité" continue le golfeur qui espère que les enfants pourront mettre à profit leurs nouveaux acquis sur de vrais parcours. ■

Après-midi charmant aux Charmettes

Avant on se contentait d'un expresso sur le zinc. Mais ça, c'était avant... avant l'engouement croissant pour les boissons caféinées plus élaborées répondant aux noms évocateurs de latte, machiatto, chococcino. Consciente de cette tendance, Rachel Marcial a décidé de surfer sur la vague et de s'inspirer du succès des Starbucks et autres enseignes spécialisées pour l'adapter à la clientèle saint-égrévoise en lançant une nouvelle activité au restaurant des Charmettes qu'elle tient depuis maintenant trois ans. "J'ai décidé de développer une activité de salon de thé l'après-midi", explique la restauratrice qui mi-janvier a investi dans une machine spéciale pour concocter toute sortes de boissons chaudes et

froides. "L'activité existait déjà un petit peu, j'avais des clients qui venaient boire un café ou un thé pour le goûter. Mais j'ai voulu faire évoluer la carte pour leur proposer plus de choix de boissons et de pâtisseries maison. Ce nouveau créneau, c'est une manière de faire quelque chose de nouveau, d'être dynamique", continue Rachel qui souligne que "ce type d'offre n'existait pas à Saint-Egrève, c'est pour cela que j'ai décidé d'investir ce créneau", d'ailleurs, pour accentuer encore le côté "cosy" des lieux, celle-ci a décidé de donner à sa terrasse un aspect plus champêtre en la dotant d'une confortable pelouse... ■

Contact :
1, rue du Muret
Ouvert de 7h à 20h en semaine.
Tél. : 04 76 26 09 31.



Rachel Marcial (à g.) développe son salon de thé

Maey Tattoo s'ancre à Saint-Robert



En janvier, Maeva Eymaron a ouvert son salon de tatouage au 28 de la rue de Saint-Robert alors que rien ne semblait la prédestiner à se lancer dans une telle carrière. Pourtant, c'est bien cette profession artistique que la jeune saint-égrévoise décide de suivre après un master en écologie et comportement animal à Saint-Etienne. "J'ai toujours dessiné. Grâce à ma mère artiste j'ai pu expérimenter de nombreuses techniques avant de me lancer dans le tatouage". Après ses études et une for-

mation à l'hygiène nécessaire à sa future profession, Maeva va apprendre le métier chez différents tatoueurs. Si elle est plus spécialisée dans "le réalisme et l'ornemental", elle "touche un peu à tous les styles pour répondre aux demandes. Je ne voulais pas d'une usine à tatouage, mais d'un lieu intime", explique la jeune femme qui privilégie le dialogue et le conseil. ■

Maey Tattoo reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi de 13h à 19h et le samedi de 10h à 19h. Contact: 07 69 49 50 62.

Zapping du mois

FÉVRIER

Lundi
20



L'allée cavalière réceptionnée

Les travaux de requalification de l'allée cavalière devant l'Hôtel de Ville terminés, le chantier a pu être réceptionné par la Ville en présence notamment de Benjamin Coiffard, conseiller municipal chargé des travaux et de la qualité de l'espace public. C'est sur cette perspective désormais piétonne que les commerçants du marché de fin de journée du jeudi installent leurs étals. L'ancien parking va prochainement être remplacé par des espaces verts.

Des permanences pour faciliter la vi(II)e



Les permanences du conciliateur permettent de résoudre 80 % des conflits

A compter du mois de mars, les modalités pratiques pour rencontrer en mairie Edouard Tournier, le médiateur de justice, évoluent. Pour bénéficier gratuitement des conseils et de ses conciliations, il est possible de se rendre aux permanences avec rendez-vous qu'il tient désormais tous les 4^e mercredis du mois de 9h30 à 12h en mairie. Il propose aussi des audiences de conciliation les 2^e jeudis et 4^e mercredis du mois de 14h à 17h. Ainsi, en cas de

situation grippée entre voisins, pas la peine de se précipiter devant un juge pour s'engager dans une lourde procédure. Le conciliateur de justice est un interlocuteur privilégié à même de régler la plupart des conflits. Edouard Tournier, qui traite chaque année une trentaine de conflits, confirme qu'environ 80% des audiences qu'il accorde se terminent en conciliation. Pour répondre aux questions de la vie quotidienne qui nécessitent parfois un

certain degré d'expertise, la Ville propose plusieurs types de permanences gratuites aux Saint-Egrévois. Ainsi, chaque mois, les Saint-Egrévois peuvent prendre rendez-vous pour profiter des deux permanences assurées par l'avocat conseil, des deux permanences de l'écrivain public, de celle de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail et de celle de la sécurité sociale, celle du conseiller en énergie de l'ALEC ou encore celle de l'architecte

conseil...

A noter : en dehors de la mairie, l'association d'aide aux victimes tient des permanences le vendredi à la Gendarmerie de Saint-Egrève. Le point d'écoute psychologique reçoit sur rendez-vous à la MSF et le Centre d'éducation et de planning familial est ouvert plusieurs jours par semaine. ■

Pratique : retrouvez le détail de ces permanences en page 20 de ce journal ou sur : www.saint-egreve.fr.

NOUVELLE PERMANENCE POP'S : l'infirmière du POint Précarité Santé (POP'S) de l'association "l'oiseau bleu" propose une permanence le premier mercredi du mois à la MSF de 9h à 12h ouverte aux personnes isolées ou en situation de précarité avec une question de santé. En savoir + : 04 76 89 31 40

CARTE D'IDENTITÉ : à partir du 21 mars les cartes d'identité deviennent biométriques. Pour réaliser ces nouveaux documents, il est désormais impératif de prendre rendez-vous en mairie. Tél. : 04 76 56 53 00

Labo Musik'n D'jeuns : inscrivez vous !

Dans le cadre du travail en réseau des écoles de musique, L'Unisson et l'école de musique du Fontanil-Cornillon proposent un stage autour des musiques actuelles qui se déroulera du 6 au 8 mai et du 25 au 27 mai. Coordonné par Solange Bonvalot et Pascal Perrier de L'Unisson, ce projet original est financé par le département de l'Isère et organisé en partenariat avec le Pôle Jeunesse. Il est ouvert aux jeunes musiciens de 13 à 20 ans désireux d'une expérience musicale unique encadrée par un équipe de professionnels et se conclura par la participation à une session d'enregistrement ainsi qu'à plusieurs prestations publiques dont un grand concert à Saint-Egrève le 17 Juin en première partie de "Graine de Djeuns". Les candidatures sont à adresser au Pôle Jeunesse avant le 1er avril et un casting aura lieu le 8 avril de 9h à 13h à L'Unisson.

En savoir + : 04 76 75 48 63 (l'Unisson) ou sur www.saint-egreve.fr/941

Zapping du mois

FÉVRIER

Vendredi
10



Visite internationale

Le temps d'un weekend, une délégation originaire de Telsiai en Lituanie est venue visiter Saint-Egrève et ses alentours. Accueillis notamment par le maire Catherine Kamowski et son premier adjoint Daniel Boisset, les visiteurs ont pu découvrir la ville, ses industries de pointe et son cadre de vie exceptionnel. Une visite qui préfigure un jumelage futur entre les deux cités ?!...Affaire à suivre !

Quartier de la Gare

Déconstruction de la friche industrielle...



La déconstruction du site Philibert Delastre, situé rue des Bonnais, commence dans les semaines à venir. 4200 m² de terrain actuellement occupés par des hangars industriels vont être libérés. Si la déconstruction de l'intérieur des bâtiments commence fin mars début avril, il faudra attendre mi-avril pour

que les murs soient déposés et les gravats dûment triés, évacués et recyclés dans la mesure du possible. A partir de la mi-juin, les sols seront excavés et le site fera l'objet d'une dépollution en profondeur. Cette opération, particulièrement technique, s'étalera jusqu'à la fin de l'année. ■

... et construction de logements



A partir de janvier 2018 pourra débuter la réalisation d'un ensemble immobilier original construit selon les dernières normes environnementales. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre plus vaste du quartier durable de la Gare (voir ci-dessous) est porté par Grenoble Habitat. Comptant 95 logements, dont 35 à vocation sociale, répartis sur quatre bâtiments allant de trois à quatre étages, l'ensemble immobilier sera particulièrement performant d'un point de vue environnemental et proposera entre autres solutions innovantes de l'eau sanitaire solaire ou encore des jardins d'agrément sur les toits. Des venelles piétonnes permettront de structurer les lieux et les différents modules d'habitation seront reliés entre eux par un "deck", une sorte de vaste terrasse en bois conviviale sous laquelle s'organiseront 136 places de stationnement. ■

Un quartier durable en devenir

La requalification de la friche industrielle de la rue des Bonnais, s'inscrit dans le projet urbain du quartier durable de la Gare. Celui-ci doit modifier en profondeur la physionomie du secteur pour en faire un quartier vivant, respectueux de l'environnement et capable d'offrir des prestations et un cadre de vie de qualité à ses habitants.

Gestion durable de l'eau, traitement optimum des déchets, biodiversité urbaine, utilisation de modes de transport "doux", production locale d'énergies renouvelables, formes urbaines denses, éco-construction (avec notamment l'utilisation d'écomatériaux), et enfin mixité sociale et fonctionnelle sont au cœur de ce projet. ■



ETUDE DE CIRCULATION : du 6 au 14 mars, la Ville mène une étude de circulation à Champaviotte, des comptages (pouvant s'avérer légèrement bruyants au passage des voitures) sont prévus rues de la Contamine, de Champaviotte, de Vence et de l'Isère

VERGER PARTAGÉ : la Ville travaille actuellement à la création d'un verger partagé. Les personnes qui seraient intéressées par un tel projet sont invitées à prendre contact avec la Maison des Solidarités et des Familles (04 76 56 05 40)

GAVANIERE : la Métropole conduit jusqu'au 13 juillet des travaux de renouvellement de la conduite d'assainissement de la rue de Gavanière. Pour en permettre le bon déroulement, la circulation est réglementée par un alternat

500 000 €

sont consacrés à la requalification de la rue de Rochepleine. Le chantier initié par la Ville est exécuté par la Métro. Grenoble Alpes Métropole en finance 70% et Saint-Egrève 30% au titre des embellissements. C'est aussi la Ville qui installera le nouvel éclairage public.

Fiancney-Prédieu : panorama d'un

Le quartier de Fiancney-Prédieu bouge, se modernise et se recentre actuellement autour de la station de tram qui a été mise en fonction en juillet 2015. Véritable cœur

du secteur cette station, qui dessert déjà les lieux, est amenée à voir sa fréquentation croître. En effet, alors que les travaux du Domaine du Square participent à



Pôle Enfance :  embarquement immédiat

Une p  moderne et



Le nouveau Pôle Enfance est en cours de réalisation aux Labords de Fiancney non loin de la RD 1075. Les travaux de terrassement ont commencé en janvier dernier et la livraison de l'équipement est programmée pour le premier trimestre 2018. Il accueillera alors un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) collectif de 40 places, une ludothèque associative et le Relais d'Assistants Maternelles (RAM). Bâtiment de 690 m², l'équipement en rez-de-chaussée dessiné par le cabinet R2k, fait la part belle au bois et aux solutions techniques respectueuses de l'environnement. Il sera installé sur des pilotis, ce qui permet de l'intégrer parfaitement aux reliefs du terrain enherbé et permet une parfaite pénétration des eaux de pluie dans les sols. 2 500 000€ sont consacré à ce projet dont un million de subventions provenant de la CAF et du Département. Les abords bénéficieront d'un traitement de qualité et des arbres y seront plantés dans le cadre du plan 1000 arbres. ■

Sélectionné en juin dernier à l'issue d'un concours qui a mobilisé 46 équipes, le groupement d'architectes Berthomieu-Bissery-Mingui travaille actuellement à finaliser l'avant-projet définitif de la future piscine intercommunale qui sera implantée sur le terrain enherbé jouxtant la RD 1075. A sa mise en fonction prévue à l'horizon 2020, la future piscine coiffée d'une toiture végétalisée proposera un espace couvert d'une surface de plancher de 2 487 m² environ dans lequel on retrouvera notamment un bassin sportif de 375 m², un bassin destiné à la récupération,

secteur en mouvement

moderniser le côté Vercors, les travaux d'aménagement du futur Pôle Enfance ont commencé en janvier dernier et le SIVOM du Néron travaille actuellement

à finaliser les plans de la future piscine intercommunale. Petite visite virtuelle d'un quartier en pleine renaissance!



Piscine
fonctionnelle

Le Domaine du Square
logements et commerces



l'apprentissage et l'aquagym de 120 m², et une pataugeoire de 30 m² en plus des vestiaires, des sanitaires et des locaux administratifs. Un espace extérieur comprendra un bassin spécialement dédié à la détente et aux loisirs prolongé d'une pelouse solarium de 1 500 m².

Une attention toute particulière sera apportée à l'intégration paysagère, ainsi qu'aux contraintes du site.

Le montant prévisionnel des travaux de construction et d'aménagement des abords est estimé à 6 435 000 € hors taxes, hors frais d'honoraires et d'assurance. ■

Un ensemble de quatre bâtiments (s'organisant en six montées d'escaliers) en R+3 surmonté d'un attique, est actuellement en cours de réalisation par la SDH, la Safilaf et Accelia entre la RD 1075, la rue du Lieutenant Fiancey et la rue de Prédieu en bordure du square Armand Nordon. Les travaux ont débuté en 2015 et la livraison des différentes tranches du programme est échelonnée de fin 2016 à 2018.

L'ensemble compte 92 logements dont 29 sont dédiés à la location aidée. Cinq sont labellisés Habitat Seniors Services (HSS) et ont été livrés en novembre dernier en même temps que le bâtiment de 14 appartements qui accueille les nouveaux locaux de la pharmacie de Prédieu. Le programme comporte par ailleurs une salle municipale destinée aux activités associatives.

Trois nouveaux commerces (Carrefour Market, une banque et un primeur) prendront place en rez-de-chaussée. ■

Service public

Administration 2.0 : Saint-Egrève en pointe

Depuis plusieurs années, la Ville investit dans les services numériques afin de faciliter la vie des habitants. Un effort qui va encore se poursuivre. Le point sur la question.

Le 1^{er} février dernier à Lille, l'association nationale des villes et villages Internet a remis une quatrième arobase à Saint-Egrève. Cette distinction obtenue pour la troisième année consécutive à ce rang conforte la qualité des services numériques proposés par la Ville à ses habitants depuis plusieurs années. "Quatre arobases, c'est une reconnaissance au niveau national. On ne peut que s'en réjouir, mais plutôt que d'obtenir des louanges des professionnels de la communication publique, notre moteur c'est surtout le service rendu aux Saint-Egrévois grâce aux outils numériques que l'on a mis en place", se réjouit Dominique Paulin, conseiller municipal en charge de la communication et des services numériques. Désireux de continuer dans cette dynamique, il affirme ne pas vouloir s'arrêter en si bon chemin. "Dans le domaine des services publics numériques, il y a encore beaucoup à faire pour



Dominique Paulin reçoit les 4 arobase des mains du secrétaire d'Etat Jean-Vincent Placé

faciliter la vie des Saint-Egrévois. C'est un domaine qui évolue à une grande vitesse. Pour cela nous avons d'ailleurs prévu de doter la Ville d'un nouveau portail web en 2018". En effet, mis en ligne en 2010, le site Internet de la Ville va être refondu dans les mois qui viennent. "Les choix qui avaient été faits à l'époque se sont montrés pertinents puisqu'au bout de sept ans, une période plus qu'honorable dans un secteur où les technologies se succèdent à un rythme effréné, le site est toujours en fonction et répond plutôt bien aux attentes des utilisateurs. Mais il est temps de proposer aux Saint-Egrévois une nouvelle version de cet outil, adaptée aux usages actuels, plus ergonomique et plus accessible". L'objectif affiché de

ce nouveau site internet est de mettre l'utilisateur au cœur de celui-ci et de lui permettre d'accéder facilement à tous les services dont il a besoin. Pour développer encore les services dématérialisés et simplifier les relations des Saint-Egrévois avec l'administration 2.0, la Ville travaille sur plusieurs pistes. Sans trop en dévoiler, la part de l'Internet nomade est particulièrement importante dans la démarche municipale car les usages changeant, il est essentiel d'adapter les outils numériques aux habitudes des Saint-Egrévois.

Diversification

Sites web, services publics dématérialisés, réseaux sociaux...

les habitudes des Saint-Egrévois en matière de numérique étant multiples, la Ville ne peut se contenter de tout miser sur son seul portail internet. Du fait, depuis plus de deux ans, Saint-Egrève a développé de nouveaux médias et s'est investie dans les réseaux sociaux. La page Facebook suivie par près de 800 fans relaie l'information municipale et se fait aussi l'écho de la vie locale en partageant des informations et en publiant des reportages photos et même des vidéos sur les temps forts qui rythment le Ville. Idem pour le compte Twitter qui en une petite année d'existence a su fédérer près de 350 "followers" bien au-delà des frontières de la commune. ■

(300 000 €

c'est sur 3 ans la somme qu'investit la Ville dans son plan numérique des écoles.

RÉSEAUX SOCIAUX : le saviez-vous ? la Ville dispose d'une page Facebook et d'un compte Twitter qu'elle alimente régulièrement. N'hésitez pas à "liker" !

Saint-Egrève dématérialisée

Pour faciliter la vie de tous les jours, la Ville mise beaucoup sur la dématérialisation de certains services accessibles sur le site www.saint-egreve.fr comme par exemple le paiement en ligne des factures liées à des prestations municipales. Chaque année, environ 3000 règlements sont effectués de cette manière ce qui représente 15% des factures émises par la Ville. Pour profiter d'une offre réellement personnalisée, les comptes citoyens permettent de s'enregistrer et de simplifier ses échanges avec la municipalité. 1537 comptes-citoyens ouverts par les Saint-Egrévois leur donnent la possibilité de gérer (bien évidemment gratuitement et de manière sécurisée) leurs relations avec les services municipaux qu'ils utilisent au quotidien.

Solidarité

Coups de pouce administratifs

La simplification des démarches administratives va souvent de pair avec la dématérialisation de celles-ci. Mais si le passage par la case Internet est un progrès majeur pour beaucoup, certains seniors sont parfois un peu déroutés par ces évolutions. Pour eux, le CCAS développe un service d'assistance administrative à domicile.



Pascale Brossaud s'apprête à prendre le volant dans le cadre de l'assistance administrative à domicile

Si la dématérialisation des démarches administratives permet d'économiser un temps précieux et de s'affranchir de déplacements en mairie, elle risque de laisser de côté les personnes qui n'ont pas accès aux outils numériques ou qui ne les maîtrisent pas suffisamment. C'est notamment le cas de bon nombre de personnes âgées, isolées, ayant des difficultés de mobilité ou de santé nécessitant un déplacement à domicile. Elles vont désormais pouvoir bénéficier d'un service d'assistance administrative à domicile dès le mois d'avril. Elle est assurée par Pascale Brossaud. Equipé d'un ordinateur connecté et d'un scanner portable, l'agent du CCAS formé pour l'occasion peut désormais se rendre chez

les seniors de Saint-Egrève pour les aider à réaliser leurs démarches administratives. "Il s'agit ici d'une prestation à la carte", explique-t-on au CCAS où l'on indique que cette aide peut concerner des domaines variés sachant que l'accès aux droits est au cœur du projet. Ainsi, pour leurs demandes d'ouverture de droits, des déclarations d'impôts... "les intéressés peuvent s'adresser directement au CCAS ou être orientés vers nous par des travailleurs sociaux. Mais attention, l'agent ne vient pas faire les démarches à la place de l'usager, elle ne fait que les accompagner de façon parfaitement confidentielle. Ce sont toujours les usagers qui au final feront les démarches et en assumeront la responsabilité". ■

TARIFS SOCIAUX : l'assistance administrative à domicile est une prestation payante du CCAS. Elle bénéficie à ce titre d'une tarification sociale (qui évolue en fonction des revenus) et ouvre en outre droit à des déductions fiscales.

60% des personnes âgées enquêtées se sont déclarées intéressées par une aide administrative à domicile.

Services à domicile

En mettant en place des services facilitant le quotidien des personnes âgées, la Ville et son CCAS favorisent leur maintien à domicile. Ainsi, les seniors peuvent profiter d'un service d'accompagnement individuel qui permet aux Saint-Egrévois qui en ont besoin de se rendre chez leur médecin ou aller faire des courses de manière autonome.

Autre service très prisé des personnes âgées, le service de portage de repas à domicile assuré quotidiennement par trois agents municipaux permet de se défaire du souci de la cuisine. Lien quotidien avec l'extérieur et la Ville, le service de portage se mobilise sur le terrain pour soutenir quotidiennement des personnes âgées en leur apportant leur repas. Ce service fonctionne auprès de 80 personnes et représente 1182 livraisons mensuelles à des Saint-Egrévois dont la moyenne d'âge oscille aux alentours de 80 ans.

En outre, après une courte pause hivernale, les animations cinéma, remue-méninges, et autres sorties mensuelles reprennent dès à présent du service.

En savoir + : 04 76 56 53 34.

Concertation pour la future médiathèque

Les Saint-Egrévois sont invités à répondre à un questionnaire relatif à leurs attentes vis-à-vis des évolutions à venir de la bibliothèque. Cette enquête, à retourner en mairie ou à la bibliothèque avant le 31 mars, a pour objectif de permettre à la Ville de collecter un maximum d'avis afin de développer les services et les locaux, piliers d'une médiathèque, qui correspondent aux usages et aux attentes des lecteurs du XXI^e siècle. Le questionnaire est disponible dans les trois sites



de la bibliothèque, en mairie ainsi que sur le portail web de Saint-Egrève. ■ En savoir + : www.saint-egreve.fr.

“

Nous souhaitons cette année donner un nouvel élan à la démocratie locale. Forts de la qualité des échanges et des travaux des Conseils des habitants, nous allons lancer un concours d'idées pour réaliser un projet sur l'espace public dans chacun des trois grands quartiers. Les projets retenus en 2017 par les trois Conseils des habitants seront inscrits au budget 2018 dans une enveloppe budgétaire de 15 000€ maximum par quartier.

”

Catherine Kamowski
Cérémonie des vœux à la population 2017



Avec L'AP

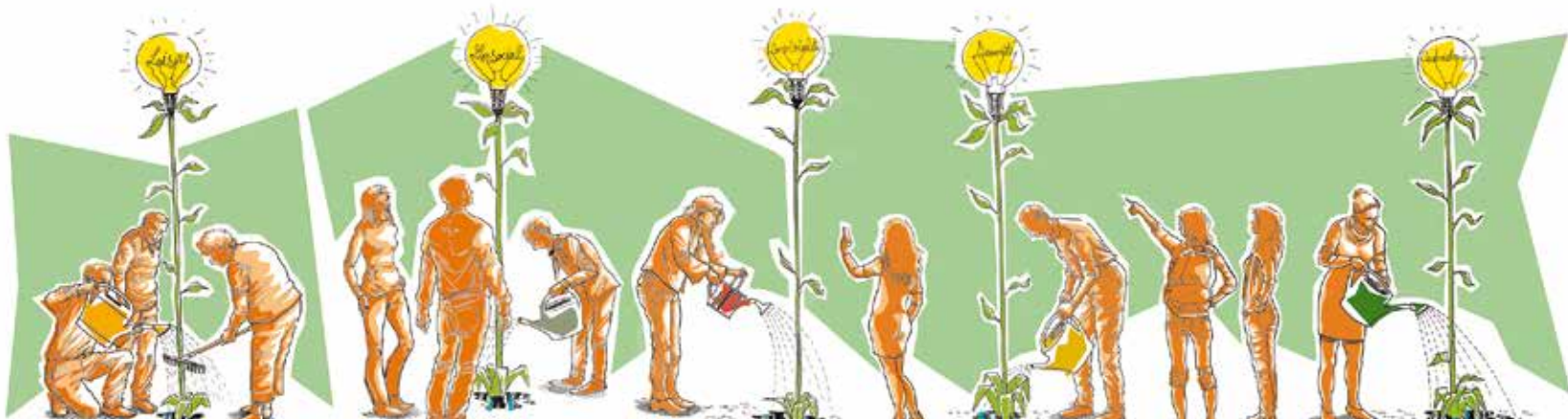
Annoncé par Catherine Kamowski à l'occasion de ses vœux à la population, l'APIH (pour Appel aux Projets et Initiatives des Habitants) va apporter un vent de fraîcheur dans les quartiers saint-égrévois. En effet, la Ville met actuellement en place un dispositif pour financer les idées d'investissement lancées par les Saint-Egrévois afin d'améliorer encore la qualité de vie dans leur secteur. Pour ce faire, Saint-Egrève a établi un "modus operandi" qui donne la parole aux habitants et leur propose de concrétiser leurs projets pour leur quartier. Les meilleures idées seront sélectionnées par les membres des Conseils des habitants. Un projet participatif bâti autour du principe de l'intérêt général et mené de bout en bout par les citoyens de la commune, ça c'est une idée qui rend "happy".

sommaire du dossier

- page 13
Avec l'APIH : faites germer vos idées !
- page 14
3 questions à Daniel Boisset
- page 15
S'impliquer dans son quartier
Echanges de terrain
Speed dating citoyen



APIH : faites germer vos idées !



“Donner un nouvel élan à la démocratie locale”, c’est par ces mots que le Maire, Catherine Kamowski a annoncé la mise en place en 2017 d’un dispositif qui permettra de donner corps aux idées des Saint-Egrévois dans leur quartier. Depuis, les élus et les services se sont mobilisés afin d’élaborer un nouveau dispositif pour soutenir financièrement les projets et les initiatives de citoyens. Et voilà qu’arrive APIH. APIH, c’est l’Appel aux Projets et Initiatives des Habitants. Partant du principe que chaque Saint-Egrévois qui vit quotidiennement au cœur d’un quartier a une relation intime avec son cadre de vie, la Ville a fait le pari que “l’expertise d’usage” des Saint-Egrévois pouvait donner lieu à des idées parfois toutes simples, parfois inattendues qui

sont à même d’améliorer les secteurs. APIH donne ainsi une opportunité à chacun de donner corps à une idée, un projet qui aille dans le sens de l’intérêt général. “Nous n’avons pas voulu créer une usine à gaz. Nous avons souhaité développer un processus simple qui permette aux Saint-Egrévois de présenter leurs idées d’investissement pour leur quartier de manière claire et concise. Et nous avons souhaité que les choix des projets qui seront finalement financés soient le fait des Saint-Egrévois eux-mêmes par le biais des Conseils des habitants”.

Qu’est-ce qu’APIH ?

Les Saint-Egrévois qui le souhaitent peuvent proposer à la Ville un ou plusieurs projets d’investissement sur le domaine public. Leur projet peut indifféremment concerner l’amélioration et l’embellissement du cadre de vie, l’aménagement de sécurité de l’espace public, la lutte contre les changements climatiques et l’adaptation à ces changements ou plus largement le bien-vivre ensemble à Saint-Egrève et le renforcement du lien social et de la convivialité. “Le champ d’intervention proposé aux citoyens est plutôt large. Mais les projets ne concernent que

des investissements, ce sont des “one-shot”. Il n’est pas question de financer une fête de quartier ou de mettre en place un nouveau service public qui nécessiterait des frais de fonctionnement”, indique Daniel Boisset. En effet, en parcourant le règlement d’APIH on y apprend que “un projet d’animation ou relevant du budget de fonctionnement communal, une proposition trop vague ou encore dont le montant dépasse à priori l’enveloppe prévue ne sera pas retenu”.

Enfin, le premier adjoint précise qu’une enveloppe globale “de 45 000€ sera inscrite au budget 2018 pour financer les projets qui seront retenus”. Attention toutefois, cette enveloppe est divisée en trois fois 15 000€ qui seront exclusivement réservés à chacun des trois grands secteurs de la Ville. “C’est une question d’équilibre entre les quartiers. Il n’y aura pas de transfert de budget d’un secteur à un autre!”.

Comment ça marche ?

APIH, c’est tout simple: “tout Saint-Egrévois qui a une idée visant l’amélioration de son quartier ou de sa ville peut la déposer par le biais du formulaire APIH” indique Fabien Scarabelli de la mission développement durable

APIH CALENDRIER

Du 27 mars au 26 mai

► **Dépôt des propositions**

Jeudi 4 mai

► **Atelier d’aide au montage des projets**

Été 2017

► **Expertise technique et financière des propositions par les services techniques de la Ville (voire ceux de la Métro)**

Rentrée scolaire 2017

► **Analyse, hiérarchisation et vote des projets par les Conseils des habitants**

Septembre 2017

► **Conseil municipal : validation définitive des projets retenus par une délibération**

Fin 2017

► **Inscriptions des projets au budget primitif 2018**

2018

► **Réalisation du ou des projets APIH retenus**

11

C’est le nombre de critères qui encadrent le dispositif APIH pour qu’une idée soit recevable.

... qui précise que "ces formulaires seront disponibles à l'accueil de la mairie et dans différents équipements municipaux ou plus simplement en téléchargement sur le site Internet de la Ville www.agenda21.saint-egreve.fr".

Faire appel aux bonnes idées de chacun c'est une chose, mais il faut toutefois fixer un cadre pour qu'un projet APIH soit recevable. "Sa situation sur l'espace public saint-égrévois, le fait qu'il relève de l'intérêt général, qu'il s'inscrive dans les compétences de la Ville, son prix, le fait qu'il soit réalisable en 2018... en tout le règlement de fonctionnement d'APIH liste 11 critères qui permettent de définir ou non la recevabilité d'un projet" indique le chargé de mission développement durable.

Pour ceux qui ne sont pas tout à fait à l'aise pour formuler leur(s) idée(s) ou qui ont une question quelconque la concernant, Daniel Boisset indique que "Fabien Scarabelli pourra répondre aux interrogations des Saint-Egrévois et les aider dans la mise en forme de leur projet" avant de rappeler qu'un atelier de mise en forme sera même proposé le 4 mai prochain.

“
Suprenez-nous !”

”

questions à :

3 Daniel
BOISSET



Premier adjoint délégué
à la proximité

Expertise technique

Une fois déposé en mairie, le dossier passera par deux étapes. "Dans un premier temps chaque proposition sera étudiée par les services techniques. Nous demandons aux agents municipaux, voire métropolitains, en fonction de la nature de l'idée, d'analyser chaque projet". Cette première étape a pour but de déterminer la faisabilité, la nature des travaux et leur éventuel chiffrage prévisionnel de manière détaillée. "On demande aux services techniques d'aller relativement loin dans l'analyse. Dans la mesure du possible, ils évalueront l'état du site sur lequel une intervention est demandée ainsi que la pertinence du projet, sa conformité réglementaire et sa légalité" continue Daniel Boisset qui indique que plus l'analyse sera précise mieux les Conseils des habitants pourront se prononcer sur la pertinence des projets.

Expertise d'usage

En effet, la seconde étape fait

appel aux trois Conseils des habitants à qui sera transmise la liste définitive des projets recevables. Chaque conseil de secteur pourra alors se pencher sur les projets qui le concernent directement. Les membres seront invités à hiérarchiser les projets déposés dans leur secteur en fonction de leur bien-fondé et de leur intérêt. "Pour garantir l'impartialité de l'analyse des projets, ceux-ci seront présentés aux membres des Conseils des habitants de manière anonyme", souligne Fabien Scarabelli qui indique que ces derniers ont toute latitude pour s'organiser et définir eux-mêmes les modalités de la hiérarchisation des projets et de vote du classement définitif des projets. Transparence oblige, un compte-rendu exhaustif de la réunion du Conseil des habitants ayant permis d'établir le classement des projets sera alors adressé à la Ville qui reste "maître d'ouvrage et seule décisionnaire de la réalisation des projets dont l'ordre de priorité de

la réalisation a été établi par le Conseil des habitants. Tout cela bien évidemment dans la limite de l'enveloppe budgétaire des 15 000€ prévus pour chacun des secteurs".

Expérimentation

Impatient à l'idée de découvrir les projets qui vont être soumis dans le cadre de l'APIH, Daniel Boisset insiste sur le fait que ce dispositif en est encore au stade expérimental. "Nous ne pensons pas avoir la science infuse. Nous testons la validité d'APIH. Cette première année de fonctionnement va être très formatrice pour tout le monde aussi bien pour les porteurs de projets que pour les Conseils des habitants et pour les élus. Peut-être qu'en 2018 nous constaterons que l'enveloppe budgétaire est trop faible ou trop élevée. Il est possible que l'on doive revoir entièrement notre copie mais d'ici là nous attendons avec curiosité les idées des Saint-Egrévois. Et j'ai envie de dire que le mot d'ordre d'APIH c'est: surprenez-nous!". ■

(45 000 €

C'est l'enveloppe budgétaire qui servira en 2018 à financer les projets APIH de 2017. 15 000€ sont réservés à chacun des trois secteurs de la Ville (Nord Cornillon, Vence et Sud-Néron).

Alors, APIH?

(Rires) Oui! Plutôt, proposer aux Saint-Egrévois un nouveau dispositif pour leur permettre de s'impliquer concrètement dans la vie de leur quartier est très stimulant et, à l'image de l'équipe municipale, je suis très heureux et très curieux de découvrir les projets qui seront présentés par les Saint-Egrévois et ceux qui seront mis en avant par le Conseil des habitants. C'est une belle expérience que nous commençons.

Pourquoi insister sur cette notion d'expérimentation?

Parce que nous parlons ici de participation citoyenne. Nous ne pouvons décemment pas arriver avec un dispositif clefs en main, l'imposer aux Saint-Egrévois de manière unilatérale en clamant haut et fort, comme cela peut se faire par ailleurs, que cette façon de faire est la seule qui mérite d'exister. Cette année, avec la première version d'APIH, nous proposons un cadre. Il est peut-être bon, ce que j'espère, ou nécessitera d'être adapté, ce qui est possible. Seule l'expérience nous le dira.

Vous confiez le travail des élus à la population en somme...

Certes pas. Nous invitons les Saint-Egrévois à réfléchir, à agir et à s'engager pour leur ville comme nous le faisons, en dehors des logiques politiques. Mais il ne faut pas confondre APIH, qui ne concerne que des projets d'investissements à l'échelle d'un quartier, et la gestion de la Ville que nous assumons toujours avec plaisir et sérieux dans le cadre du mandat qui nous a été confié par les citoyens.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout savoir sur l'APIH : contacter Fabien Scarabelli, chargé de mission développement durable pour la ville de Saint-Egrève. Tél. : 04 76 56 53 03

Courriel : fabien.scarabelli@mairie-st-egreve.fr

Toutes les infos sont disponibles sur

www.agenda21.saint-egreve.fr

47

C'est à l'heure actuelle le nombre de Saint-Egrévois qui se sont engagés dans l'un des trois Conseils des habitants.

CHARTRE : rédigée en collaboration entre la ville et les Saint-Egrévois, une charte fixe les engagements réciproques entre les Conseils des habitants et la municipalité qui s'engage à répondre à toutes les questions soulevées par l'instance. En savoir + : www.saint-egreve.fr

Notre quartier parlons-en!

Echanges de terrain



Depuis 2012, "Notre quartier parlons-en!" permet aux habitants des trois secteurs de la Ville de parler de leur quartier sur le terrain avec leurs élus à l'occasion de déambulations dans un secteur. Annoncées en amont, suivant un itinéraire défini à l'avance, ces visites sont l'occasion pour les Saint-Egrévois de dialoguer avec leurs élus et des représentants des services municipaux pour leur faire part de manière à la

fois formelle et conviviale de leurs réflexions relatives à leur quartier et de leur montrer "in situ" les éventuels soucis ou les solutions qu'ils envisagent pour améliorer le cadre de vie de tous. Ce dispositif est envisagé comme un "facilitateur de dialogue".

A noter: les prochaines visites dans le cadre de "Notre quartier, parlons-en!" sont programmées à l'automne prochain. ■

Conseils des habitants

S'impliquer dans son quartier



Les Conseils des habitants, à qui sera confiée la tâche de hiérarchiser les projets présentés par les Saint-Egrévois dans le cadre de l'APIH, sont nés il y a tout juste cinq ans. Instance participative à l'échelle des trois grands secteurs de Saint-Egrève, ils sont composés de Saint-Egrévois bien décidés à faire évoluer leur quartier! Ils sont le terrain d'expression de l'expertise d'usage de chacun de ses membres et s'inscrivent dans le cadre d'un processus

de participation citoyenne. Les trois conseils représentent chacun l'un des trois secteurs et réunissent des volontaires qui se sont engagés dans cette démarche ainsi que des personnes tirées au sort et à qui l'on a proposé de s'impliquer. Ils travaillent sur des thèmes variés comme l'éclairage, la circulation, la voirie, ou encore la sécurité. A noter: pour rejoindre les Conseils des habitants, il suffit d'en faire la demande et de s'engager pour au moins un an. ■

Vos élus viennent à votre rencontre

Speed dating citoyen



Ce qui se conçoit aisément s'énonce clairement. Fort cet adage, la Ville a mis en place en 2016 le dispositif "Vos élus viennent à votre rencontre". Sorte de "speed dating citoyen" en tête à tête entre un habitant et ses élus référents de secteur, ces rendez-vous réguliers permettent à chacun de discuter, poser des questions, interpellier ou proposer des projets aux membres du conseil municipal à l'occasion d'un entretien privé d'une dizaine de minutes.

A noter: Un cycle de rencontres vient de se terminer en février dernier. ■



“La Thomson”, aux origines de la Silicon Valley à la française

12 hectares de terrain nichés rue de Rochepleine sous la Chartreuse, une ferme datant de 1652, des bâtiments modulaires dessinés par André Gutton, un architecte en vue durant les années 50, La Thomson a marqué de son empreinte Saint-Egrève et la région. Retour sur une entreprise emblématique qui a participé à façonner la ville.

Quatre milliards de francs d'investissement pour créer une usine de production d'équipements issus des travaux les plus récents (et les plus secrets) de la physique des états solides. C'est, à Saint-Egrève, la somme qui a été mise sur la table afin d'ériger en 1955 le site Emile Girardeau* qui reste dans la mémoire de la plupart des Saint-Egrévois, comme étant “La Thomson”. “La Thomson”, le nom est indissociable du préfixe, un peu comme une marque de noblesse. Au fil de 60 ans d'existence, de changements d'activité et de propriétaires, quand on parle du site industriel de la rue de Rochepleine, c'est de “La Thomson” qu'il s'agit. Il faut

dire que ce site industriel est à part dans l'histoire locale. Outre les investissements colossaux pour l'époque, “La Thomson” a très vite été nimbée d'une aura particulière. En effet, employant directement environ 3 000 personnes, les retombées locales de l'entreprise étaient immenses d'un point de vue économique et scientifique. “Maurice Ponte, directeur général du groupe CSF qui fut à l'origine de la création de l'usine à Saint-Egrève était originaire de Voiron. Il connaissait bien la région grenobloise et savait que s'y trouvait un environnement scientifique et technique correspondant aux besoins de son projet”, explique Jean-Luc Berger de l'association Tedimage 38 (voir

Made in Saint-Egrève

Initialement destinée à la production de tubes électroniques, La Thomson dès sa naissance a su s'adapter aux progrès technologiques du moment en s'engouffrant dans les semi-conducteurs et la fabrication de diodes. Deux ans après son lancement, en 1957, la CSF se diversifie encore et se lance dans la fabrication industrielle de tubes électroniques dans le dernier bâtiment construit. De l'usine vont sortir des millions de tubes: triodes et pentodes pour les récepteurs radio de l'armée ou pour les calculateurs Bull, tubes subminiatures pour les radars embarqués de type “Cyran” que l'on retrouve sur les avions Mirages, tubes répéteurs pour les câbles sous-marins de télécommunications transocéaniques (dont certains sont peut être encore en fonctionnement aujourd'hui). L'inventaire est interminable et les volumes impressionnants.

Gantières et usine escamotable

Avec les années 60 et la décision d'associer à Saint-Egrève une compétence recherche et

développement, les ingénieurs locaux étaient recrutés à tour de bras par l'entreprise. Pourtant d'autres profils plus originaux se retrouvaient aussi à travailler sur ce site. On y retrouvait aussi bien des gantières, recrutées pour leur habileté, que des tourneurs de verre ou des fraiseurs qui produisaient à la main des pièces “qui demandaient une précision au micron près”, rappelle Jean Luc Berger qui sourit à l'évocation d'une légende locale qui affirmait qu'en cas de conflit armé, l'usine aux bâtiments modulaires pouvait être escamotée dans des tunnels creusés sous la montagne. Mais plutôt que de se retirer sous la montagne, La Thomson a tiré sa révérence à l'orée des années 2000 et ces bâtiments ont été déconstruits. “L'héritage de l'entreprise est immense. Localement sans Thomson CSF on n'aurait pas eu des entreprises comme ST microelectronics, Thalès, E2V...” conclut Jean-Luc Berger qui espère faire vivre le patrimoine de cette industrie d'exception. ■

Préservation du patrimoine

A l'image de Jean-Luc Berger, ce sont des anciens de La Thomson qui ont fondé Tedimage38 en 2011 afin de protéger et de faire vivre le patrimoine industriel légué par Thomson CSF. L'association s'est donné pour mission d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur historique des produits conçus et fabriqués en région grenobloise par l'entreprise et de témoigner de l'aventure humaine et technique de ces sites. Lors d'événements ou d'expositions, elle propose une mise en scène didactique de ces produits.

L'association collecte aussi des témoignages relatifs à cette période : www.tedimage38.org.

A noter: Tedimage38 et Histoire et Patrimoine Vence Neyron Cornillon réfléchissent actuellement à la mise en place d'une action commune pour les prochaines journées du patrimoine.

* En hommage à Emile Girardeau, précurseur de la Télégraphie Sans Fil française

SOLIDARITE : Vacances au présent, une association qui organise des séjours de vacances pour adultes déficients intellectuels, recrute une cinquantaine de salariés/bénévoles/stagiaires responsables, d'animateurs (trices) pour l'été 2017 (Bac + 2 ou bac avec formation médico-sociale).
En savoir + : 04 76 48 95 70 ou vacances-au-present.oxatis.com

DANSES TRADITIONNELLES : pour découvrir des danses d'ici et d'ailleurs, l'atelier folk de la Pastourelle de la Vence ouvre ses portes jeudi 23 mars à 20h30 au gymnase de l'école élémentaire de la Monta. Entrée libre

MJC, les chiffres d'un succès

Le saviez-vous: l'association MJC compte pas moins de 1 233 personnes inscrites aux 34 activités régulières, aux six ateliers libres ou aux différents stages qu'elle propose. Rassemblant 82% de Saint-Egrévois et 18% d'extérieurs, l'association a la capacité de faire les choses sérieusement sans se prendre au sérieux. Ainsi, le 31 mars elle se prépare à investir l'Espace Robert Fiat pour y organiser sa soirée cabaret de 20h à 22h. Cette fête, qui doit mêler, guitare, zumba, hip-hop, danse jazz et africaine, step, piyo, expositions... est bâtie autour du thème du "poisson d'avril".
En savoir + : 04 76 75 47 25 ou contact@mjc-st-egreve.fr.

Artistes peintres : exposez !



Le jury est attentif aux actions de médiation (atelier, rencontre...) autour de l'exposition proposée.

La Ville de Saint-Egrève invite les artistes confirmés (ayant un parcours artistique professionnel derrière eux ou ayant effectué auparavant plusieurs expositions personnelles) et habitant en Isère ou dans un département limitrophe, à présenter leur candidature pour la saison d'exposition 2017-2018 dans les salles du Château Borel à l'Hôtel de Ville.

Afin de mieux rencontrer le public, les artistes sélectionnés s'engagent notamment à assurer l'ouverture, la fermeture et la surveillance des salles pen-

dant la durée de l'exposition et à rencontrer et présenter leur travail lors de visites de publics spécifiques ouvertes aux enfants des écoles et des accueils périscolaires. Pour postuler il faut fournir une lettre de motivation, une présentation de la démarche artistique, cinq images d'œuvres récentes ainsi qu'un dossier de presse. ■

Les dossiers sont à envoyer avant le 4 avril à Mairie de Saint-Egrève - Service Culturel - 36 avenue Général de Gaulle - 38120 Saint-Egrève ou culturel@mairie-st-egreve.fr

L'ACDA "En vrac"

Les artistes de l'ACDA mettent "En vrac" les salles d'exposition du Château Borel du 23 mars au 2 avril! Entendons-nous bien, les peintres, sculpteurs et plasticiens de l'association ne viennent pas saccager le site mais bel et bien y présenter leur dernière exposition collective. Les Ateliers de Création et de Développement Artistique se sont ainsi mobilisés pour faire découvrir leurs travaux et leurs installations de grande dimension naviguant entre matériaux traditionnels de la sculpture et objets dits "de récupération". ■

En savoir + : www.acda38.com
Ouverture des expositions: jeudi de 16h à 19h, vendredi de 14h à 17h15, samedi et dimanche de 14h à 17h30.



CYCLOTOURISME : la section cyclotourisme de l'USSE organise l'édition 2017 de la RASTE le 23 mars. Les départs des 2 parcours de 65 et 80 km sont donnés à 12h30 au stade Jean Balestas. En savoir + : ussecyclo@neuf.fr

le temps de lire

Secteur ADULTE

Ma part de Gaulois de Magyd Cherfi aux éditions Actes Sud

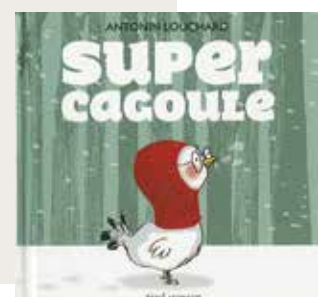
L'écrivain et musicien fondateur de Zebda revient sur son année de terminale sous forme d'anecdotes. Il dépeint l'ambiance familiale, la pression effectuée par sa mère et la vie dans son quartier toulousain où il ne fait pas bon réussir à l'école. A noter: Magyd Cherfi sera à la bibliothèque Barnave le samedi 8 avril 2017 à 10h dans le cadre du Printemps du Livre de Grenoble.



Secteur JEUNESSE

Super cacoule d'Antonin Louchard aux éditions Seuil jeunesse

Même les petites poulettes peuvent prendre froid, alors l'hiver venu, leurs parents prévoyants leur plantent sur la tête une cacoule en laine. Certes, c'est chaud. Mais qu'est-ce que ça gratte! Un petit clin d'œil à tous ceux qui sont partis à l'école avec une cacoule ou un bonnet, qui l'ont enlevé dès que papa ou maman avait le dos tourné. Humour garanti!



LA VENCE SCÈNE

Mardi 7 mars à 20h30

Les chatouilles ou la danse de la colère

Seule en scène Andréa Bescond touche en plein cœur... Mouvante, émouvante, l'artiste embarque son public dans sa danse de la colère. Sa colère c'est celle d'Odette, violée dans son enfance et qui se bat pour se reconstruire. Polyvalente, Andréa Bescond endosse à elle seule les rôles d'une galerie de personnages qui oscillent entre rires et larmes, les mots et la danse s'entremêlent et embarquent le spectateur dans un grand huit émotionnel dont il ne sortira pas indemne. Un grand moment de théâtre qui a été récompensé aux Molières 2016! ■

En savoir plus:

www.lavencescene.saint-egreve.fr



UN SPECTACLE, DES LIVRES: une sélection de livres est proposée par la bibliothèque avant ou après la représentation

Vendredi 10 mars 20h30

Redouanne Harjane, coup de chapeau d'Holocène



Dans le cadre du festival Holocène, Redouanne Harjane vient distiller son humour inclassable à La Vence Scène! L'occasion de découvrir l'univers qui prend vie sous le chapeau de l'artiste. Un monde habité par une douce folie où l'absurde et l'étrange transcendent le quotidien, le tout porté par une écriture poétique et musicale! ■

Réservations:

www.leperiscope.com/billetterie-periscope

En savoir +: 04 56 14 71 71.

Séance animée

Samedi 11 mars à 15h

Ivan Tsarevitch et la princesse changeante

La magie du cinéma d'animation selon Michel Ocelot revient et met en scène trois protagonistes qui se retrouvent dans un cinéma qui semble abandonné, mais plein de merveilles. Les trois amis inventent, dessinent, se déguisent et s'imaginent les héros de contes merveilleux. Des profondeurs de la terre, aux confins de l'Orient, ils rivalisent d'imagination pour incarner princesses et aventuriers.

A noter: la projection suivie d'une animation "papier dentelle" proposée par la bibliothèque de Saint-Egrève.

A VENIR: SaintE Olympia revient samedi 1^{er} avril à 20h30 présenter sa nouvelle comédie musicale, "Les C'Rockeuses du Gîte le Vieux Manoir". Les réservations sont ouvertes: 06 17 32 61 36 ou jc.lafran@gmail.com



Renseignements : 04 76 56 53 18

Billetterie : sur place

ou www.lavencescene.saint-egreve.fr

Carton plein pour "A vous de voir"

Du 17 au 22 février, les rencontres cinématographiques "A vous de voir" ont fait carton plein à La Vence Scène. Retour en images sur un événement qui mêlait cinéma et animation.



Animation Balbu-Ciné



Cérémonie d'ouverture

Animation Ballerina



SaintE Olympia

public des Rencontres



La Cie des Gentils

l'agenda du 6 au 24 mars 2017

LUNDI 6 MARS

Permanence Info énergie de l'ALEC à l'Hôtel de ville. De 14h à 17h.

MARDI 7 MARS

Espace entreprise de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron sur le thème du développement économique du territoire. De 11h à 12h30.

En savoir + : 04 76 13 18 05.

Spectacle, "Les Chatouilles ou la danse de la colère" de et par Andréa Bescond à La Vence Scène. 20h30. Voir aussi en page 18.

MERCREDI 8 MARS



Journée Internationale des Droits des Femmes.

JEUDI 9 MARS



Vernissage de l'exposition des toiles d'Annie Chemin (à découvrir jusqu'au 19 mars) en mairie. 18h30.

SAMEDI 11 MARS

Portes ouvertes à la Maison de la maintenance des MFR (2 bis av. du Gal de Gaulle). De 9h à 17h

Braderie d'articles neufs (vêtements, chaussures, sports) organisée par le Secours populaire à la Maison des Solidarités et des Familles. De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Projection "Asmahan, une diva orientale" Documentaire sur la



chanteuse princesse syrienne druze qui durant la première moitié du XX^e siècle a tenté de concilier opérette viennoise et musique traditionnelle arabe. A découvrir à la Bibliothèque Barnave. 17h.



DIMANCHE 12 MARS

Ski de piste, journée aux Contamines Montjoie organisée par la section ski de piste de l'USSE. Inscriptions le jeudi 9 mars lors des permanences au foyer de la Halle J. Balestas. 20h30.

Handball, l'équipe N2 de la section handballe de l'USSE N2 reçoit Dijon à la Halle Jean Balestas. 20h45.

Basket, l'équipe prenat. féminines de la section basket de l'USSE reçoit Challes Basket au Gymnase Lionel Terray. 15h30.

DU 14 MARS AU 8 AVRIL

Exposition, "Histoire de l'immigration" à la bibliothèque Barnave.

DIMANCHE 19 MARS

Ski de piste, journée à l'Alpe d'Huez organisée par la section ski de piste de l'USSE. Inscriptions le jeudi 16 mars lors des permanences au foyer de la Halle J. Balestas. 20h30.



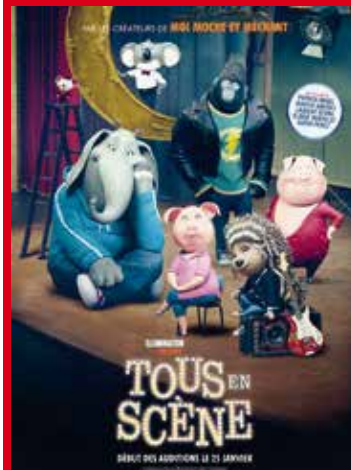
Bourse de l'enfance de l'Association Familiale à l'Espace Robert Fiat. De 9h à 14h.

En savoir + : 04 76 75 27 57.

Cérémonie du Souvenir du 19 Mars au Monument aux Morts de La Monta. 11h15.



LA VENCE SCÈNE cinéma



► **Rock'n'roll**
Le 6 mars à 20h.

► **Chez nous**
Le 6 mars à 20h.

► **Lion**
Le 7 mars à 20h30.

► **Ivan Tsarevitch et la princesse changeante**
Le 11 mars à 15h (séance animée)

► **Loving (VOSTF)**
Le 8 mars à 20h; le 11 mars à 18h; le 12 mars à 20h.

► **Noces**
Le 8 mars à 18h; le 9 mars à 20h; le 11 mars à 17h30; le 12 mars à 20h30; le 13 mars à 20h.



► **Si j'étais un homme**
Le 8 mars à 20h; le 11 mars à 20h30; le 12 mars à 15h30 et 17h30; le 14 mars à 20h.

► **Patients**
Le 8 mars à 15h30 et 17h30; le 9 mars à 20h; le 10 mars à 20h30; le 11 mars à 20h; le 12 mars à 18h; le 13 mars à 20h; le 14 mars à 20h.

► **Tous en scène**
Le 8 mars à 15h; le 11 mars à 15h30; le 12 mars à 15h.

► **Un sac de billes**
Le 13 mars à 14h.



Basket, l'équipe U20 inter région de la section basket de l'USSE reçoit Andrezieux au Gymnase Lionel Terray. 13h30.

MARDI 21 MARS

Film débat "Chanda, une mère indienne", soirée organisée à La Vence Scène en lien avec la Journée Internationale des Droits



des Femmes avec le Centre de planification de Saint-Egrève. 20h.

JEUDI 23 MARS

Vernissage de l'exposition collective de l'ACDA "En vrac" dans les salles d'exposition du Château Borel. 18h30. Voir aussi en page 17.

VENDREDI 24 MARS

Café réseau de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron (4 av. du Gal de Gaulle à Saint-Egrève). De 8h à 10h. En savoir + : 04 76 13 18 05

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15
(accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30
(horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

Permanence des élus :
Cabinet du Maire : **04 76 56 53 41**
Catherine Kamowski, sur RDV
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Conseil départemental
Pierre Ribeaud : **04 76 92 18 96**
Député, de la 5^e circonscription de l'Isère
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse.
RDV un vendredi par mois le matin en mairie.
Courriel : pierre.ribeaud@orange.fr

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)
CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
Mardi, 8h30-11h30.

Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**
Un lundi par mois, 14h-17h.

Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Permanence chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Permanence juridique : 1^{er} jeudi du mois, 17h-19h30 et 3^e mercredi du mois, 16h-18h30.

Médiation : **04 76 56 53 00**
Edouard Tourmier, conciliateur de Justice.

Jeudi 16 mars 14h-17h en mairie
Point Ecoute : **06 48 46 75 94**

Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi, 9h-13h à la Maison des Solidarités et des Familles

Centre de planification et d'éducation familiale :

2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**

12 rue des Peupliers
Pompiers : **18** ou **112**

Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**

Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN **04 76 13 18 05**

(Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron)
4 av Général de Gaulle. Information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information jeunesse. www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h, jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h. ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**



Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Voirie : n° vert **0 800 805 807**

Déchets : n° vert **0 800 500 027**

Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45

régie assainissement **04 76 59 58 17**

Eau potable : permanence en mairie jeudi de 13h30 à 18h

• Abonnement et factures : **04 57 38 47 95**

• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**

soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915

Du 04 au 10/03 : pharmacie de la Monta, **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 11 au 17/03 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

1 rue du Drac

Du 18 au 24/03 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil

Du 25 au 31/03 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave

Du 01 au 07/04 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial La Pinéa

Du 08 au 14/04 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc



Julien MOURIER
Espaces Verts
DEVIS GRATUIT

Entretien Espaces Verts - Elagage
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte
Tél: 06 70 86 92 05



ICI
VOTRE PUBLICITÉ
☎ 04 76 54 43 10



PUBLI
L'essor de vos idées

Communication
Régie publicitaire

Une stratégie de communication authentique, positive et durable.

8, rue de Mayencin - 38400 St Martin d'Hères - Tél. 04 76 44 63 76 - Fax. 04 76 42 48 88 - E-mail : publiz@wanadoo.fr

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Avis favorable de la commune au programme local de l'habitat (PLH) : dépassons les clivages partisans !

Le premier Conseil Municipal de l'année 2017 s'est réuni le 15 février dernier et nous avons consacré une grande partie de notre réunion à débattre du programme local de l'habitat. Notre logement, notre habitat est l'une de nos premières préoccupations. Notre adjoint à l'urbanisme, Emmanuel Roux, l'a justement rappelé à cette occasion "c'est l'un de nos besoins fondamentaux et c'est justement le rôle du PLH : fixer les grandes orientations en matière de production de logement sur le territoire".

Le document soumis à notre approbation reprenant largement les objectifs déjà fixés par la ville lors de l'élaboration de son PLU en 2011 en matière de mixité sociale et de préservation du cadre de vie, la majorité municipale soutient avec enthousiasme l'adoption du PLH.

Nous pouvions attendre qu'un tel document de plus de 600 pages et élaboré en concertation avec l'ensemble des 49 communes de la métropole soit adopté à l'unanimité des membres du Conseil Municipal de Saint-Egrève.

Mais c'était sans compter sur nos élus de l'opposition qui demeurent dans l'incapacité d'expliquer clairement les raisons de leur désaccord. Surtout, ils restent, sur ce sujet comme sur tant d'autres, incapables de formuler des propositions crédibles et réalistes.

Les élus du groupe "Saint-Egrève Autrement" souhaitent des opérations immobilières à 100 % social alors même que le PLH métropolitain soutient fortement les démarches de mixité sociale. "Ne nous faites pas culpabiliser si l'on ne vote pas avec vous !" nous à alors répondu le leader du groupe "Ecologie, solidarité, citoyenneté" pour expliquer leur abstention.

Les masques tombent une nouvelle fois : incapables de dépasser les logiques partisans, les élus du groupe "Saint-Egrève Autrement" ont finalement voté contre, alors même que le PLH a été élaboré par la majorité socialiste et écologiste de la Métropole ! Cherchez l'erreur !

Définitivement, les élus de l'opposition ne sont pas à une contradiction près....

Pascal de Filippis, Président du groupe "Priorité Saint Egrève"

Groupe

Saint-Egrève Autrement

Le projet de PLH de la Métro confirme les propositions de notre groupe !

Le projet de la Métro pour un Plan Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2017-2022, approuvé en décembre 2016, nous donne raison sur la nécessité de construire sur Saint-Egrève, en priorité, de petites opérations en 100% logement social. Idée que nous avons exposée et développée dans une tribune commune avec les élus du groupe "Saint-Egrève, Ecologie, Citoyenneté" dans le journal municipal de novembre 2016.

Lors du Conseil municipal de décembre 2016, la majorité a présenté une délibération allant à l'encontre de cette priorité dans les objectifs donnés par le PLH à Saint-Egrève en privilégiant encore une fois les opérations en mixité. Nous l'avons dit, la réalisation systématique de projets immobiliers mixtes dans lesquels les promoteurs privés vendent une partie de leurs logements à des bailleurs sociaux ne permettra pas d'atteindre le taux de 25% de logements sociaux qui sera obligatoire en 2025. De plus cette approche a pour conséquence de devoir construire un trop grand nombre de logements sur notre commune !

Tout en précisant que nous approuvons le projet de PLH, notre groupe a voté contre la délibération qui le présentait en février parce que (1) la majorité refuse de considérer la réalisation de petites opérations en logement social comme la priorité, et (2) cette délibération ne reprend pas les objectifs du PLH tels que la construction de logements très sociaux actuellement insuffisants dans notre commune, le développement de projets d'accession sociale, la nécessaire attention à porter à certaines copropriétés pouvant présenter des signes de fragilité, et surtout : la nécessité de mettre l'habitant au cœur de la politique de l'habitat.

Nous le répétons depuis plusieurs mois : les réunions de présentation des projets par les promoteurs ne sont QUE de l'information. C'est pourquoi nous demandons à la majorité d'organiser de véritables réunions publiques de CONCERTATION sur sa vision prospective du développement de Saint-Egrève en matière d'habitat.

F Charavin, JM Puech et H Belrhali (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Il était une fois un parc amputé

La bataille pour la préservation du parc de Fiancéy a commencé dès 2010. Nous étions nombreux à considérer que ce grand espace vert devait être entièrement sauvegardé à l'heure où le reste de la ville allait se densifier et accueillir plus d'habitants. De plus, nous avons toujours dénoncé le gaspillage du foncier qu'allaient engendrer les constructions sur cette étendue d'herbe. Et comme c'est une zone humide, la loi impose de réaliser des bassins de rétention correspondants au double de la superficie ainsi détruite ! Où seront ces compensations ?

Avec le soutien de plus de 600 saint-égrévois qui s'étaient exprimés en faveur de la sauvegarde du parc lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme approuvée en 2011, nous nous étions associés à une 1^{ère} action en justice pour dénoncer le bétonnage du parc. Cela avait abouti en 2013 à une victoire devant les tribunaux et à la remise en cause des projets sur cet emplacement. La mairie avait ensuite fait appel et obtenu gain de cause en 2015 alors que, sur le fond du dossier, rien n'avait changé.

Entre le 1^{er} et le 2^{ème} jugement, nous avons dénoncé, de nouveau devant les tribunaux, la supercherie de la majorité qui avait dû se conformer au jugement de 2013 mais avait, dans les faits, maintenu en l'état ses projets de constructions sur le parc.

Au final, nous regrettons le temps perdu pour les usagers de la piscine, ceux de la petite enfance et dénonçons le gaspillage de ce beau terrain enherbé bien rare qu'il aurait fallu sanctuariser pour nos enfants. On aurait pu faire plus vite en construisant ailleurs puisque des alternatives étaient possibles. Malgré cela, nous sommes satisfaits : notre action a permis de réduire l'urbanisation de ce parc avec l'abandon d'un projet d'immeuble et une meilleure prise en compte dans les projets du caractère naturel de ce site. Et maintenant ? Un recours pour attaquer le permis de construire du pôle enfance et un référé suspensif pour demander l'arrêt des travaux ont été déposés. Et il en sera probablement de même pour la piscine...

Laurent Amadiou, Brigitte Ruef, Tania Bustos
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Participation des habitants : le leurre municipal !

Une ville par tous et pour tous, c'est d'abord la participation concrète et active de la population. La citoyenneté doit pouvoir s'exercer au quotidien, partout et sur tous les sujets du local à l'international. A Saint-Egrève la majorité municipale se félicite de la qualité de la participation à travers les trois Conseils des habitants existants. Qu'en est-il en vraiment ? Ils ont été créés comme de simples lieux d'information, destinés à rendre "pédagogique" l'explication des projets par la municipalité. Les conseillers d'opposition et les agents municipaux en sont exclus ! Et les habitants n'ont en réalité aucun pouvoir : vous pouvez vous exprimer mais pas agir.

Qu'est-ce qu'une vraie démocratie participative ?

Plus que donner son avis sur les projets, c'est co-décider ! Il faut renforcer le rôle de ces Conseils en les ouvrant à toutes et tous sans discrimination politique ou professionnelle, en leur accordant davantage de communication et un budget permettant la prise d'initiatives par les habitants : ouvrir des ateliers sur la fiscalité locale, l'action sociale, le logement, le budget, la restauration scolaire, l'accès à l'emploi, la lutte contre la délinquance, la création de la nouvelle piscine ou l'accès aux transports en commun pour tous...

Co-décider c'est aussi avoir les moyens financiers et réglementaires pour porter des pétitions, organiser des référendums et des initiatives citoyennes qui soient VRAIMENT à votre initiative.

Il est important d'éduquer à la citoyenneté, à l'esprit de débat dès le plus jeune âge. Le rôle d'un Conseil Municipal des Enfants n'est pas mineur dans la vie sociale et politique : il contribue à l'éducation populaire, à la découverte des institutions, à l'apprentissage du respect de l'autre, des règles de démocratie. Or la suppression de celui de St-Egrève en début de mandat, encore une fois, ne va pas dans le sens du progrès social.

"La véritable éducation consiste à pousser les gens à penser par eux-mêmes.", Chomsky in Comprendre le pouvoir.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche – PCF
<https://gaucheauthentiquetsegreve.wordpress.com/>

entendre
...et la vie recommence

20
ans
d'expérience



à partir de
890€^{HT}
service inclus



Avec **ENTENDRE**
PROFITEZ d'une **AIDE AUDITIVE**
adaptée à **VOTRE BUDGET !**

Prenez rendez-vous pour un **BILAN PERSONNALISÉ**

Notre équipe de **ST EGREVE** vous accueille :
C.C. les Charmettes - 04 38 750 175

www.entendre-grenoble.fr

L'accession
abordable sécurisée



St-Martin-Le-Vinoux
CHARL'&STONE

T3 à partir de
142 000 €*
Lot n° C102

T4 à partir de
169 000 €*
Lot n° A302

EN AVANT-PREMIÈRE

20 appartements du T2 au T4 (accession à la propriété)

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr



d'une grande idée,
nous avons fait un métier.
LES COOP'HAUT

isère
habitat
notre métier, vous accompagner



*Sous conditions de plancher de couverture et sous réserve d'éligibilité à la location accessoire.

Nouveau Magasin

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du lac
Avenue de l'île brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

SAINT-ÉGRÈVE - LA MONTA

ENTRE VILLE ET NATURE

Les Tilleuls

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS À SAISIR

RT 2012 LOI PINEL 0%

- Une situation privilégiée dans un quartier calme et recherché.
- Commerces, écoles et transport (tram ligne E) à proximité.
- Une architecture contemporaine parfaitement intégrée dans son cadre naturel.
- 15 appartements, du T1 au T4, prestations de standing avec garages et parkings sécurisés.

(1) Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice de la réduction d'impôts. Réduction d'impôts pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans cette zone géographique destinée à la location pendant 6 ans ou 9 ans à un loyer plafonné et à des locataires sous conditions de ressources.
 (2) Le PTZ+ est réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale et soumis à conditions de revenus.

ESPACE DE VENTE ▶
 36 rue des Vingt-Toises
 38950 Saint-Martin-le-Vinoux

07 68 97 08 69

COMMERCIALISATION ▶
www.aubreton.com

aubreton

Krys

D. BAPST
 Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?
 Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 5 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

Tiers payant Paiement adapté

☎ 04 76 75 61 18

Centre commercial Les Charmettes

L'accession abordable sécurisée

ST-EGREVE

T2 à partir de 139 000 €
 Lot n°202

T3 à partir de 169 000 €
 Lot n°203
 avec garage

EN AVANT-PREMIÈRE
 T2, T3 et T4

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

isère habitat
 notre métier, vous accompagner

*Sous conditions de plaidoyer de ressources. Prix en location accession pour résidents d'habitat et sous réserve de l'ajournement définitif.

Alpes Bois Verdures Services

Bois de chauffage, Bois d'allumage
 & Buches de bois compressées

Entretien d'espaces verts

ENTREPRISES & PARTICULIERS

Contact : 06 78 34 65 12
 Web : www.alpesboisverdureservices.fr
 Email : alpesbois38@gmail.com

Peinture
 Décoration
 Revêtements de sols

PANZARELLA Christophe

16 rue de Chantemerle
 38120 St Egrève

06 60 65 54 36
c.panzarella@free.fr

Artisan à St Egrève depuis 25 ans